



SYNTHESE AIDES DE LIGUE 2021

Modifications et nouveautés identifiées en rouge

Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
Ecole de Golf	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf", pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues U12 qui n'honoreraient pas leur sélection	Attribution effectuée en fin d'année (-50% si pas d'inscription à l'interclubs jeunes)	Enveloppe de 9000€
Ecole de Golf	Ecoles « performance »	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf FFGolf" , d'avoir signé et appliqué la charte « école de golf performance de ligue 2021 » et d'être classée dans les 5 premiers au mérite régional des écoles de golf	Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement)	Enveloppe de 6000€
Ecole de Golf	Prorata de l'évolution des licences jeunes (- de 19 ans)	- En fonction du pourcentage de l'évolution des licences jeunes dans votre club	Pourcentage subvention/Evolution licences jeunes : 120% de la subvention /évolution > 20% 110% de la subvention /évolution > 10%	Enveloppe maximum de 1000€
Ecole de Golf	Dotations matériel pédagogique	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf FFGolf" et/ou développement	L'école de Golf nouvellement labellisée adresse à la ligue copie de la facture d'achat de la mallette pédagogique	50% du prix d'achat remboursé sur présentation de justificatifs. La ffgolf prenant en charge 50% du matériel commandé.